



Conseil d'administration

309^e session, Genève, novembre 2010

GB.309/TC/2

Commission de la coopération technique

TC

POUR INFORMATION

DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

La coopération technique de l'OIT et les programmes par pays de promotion du travail décent, 2008-09

Aperçu

Question traitée

Vue d'ensemble de la situation des programmes par pays de promotion du travail décent et de la portée et des ressources financières du programme de coopération technique de l'OIT, pour la période 2008-09.

Incidences sur le plan des politiques

Aucune.

Incidences financières

Aucune.

Mesure demandée

Aucune.

Documents du Conseil d'administration ou instruments de l'OIT cités en référence

GB.297/PV, GB.304/TC/2, GB.307/TC/1, GB.309/TC/1.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1
II. Mise en œuvre des programmes par pays de promotion du travail décent	1
III. Vue d'ensemble du programme de coopération technique du BIT pour 2008-09	4
IV. Approbations.....	5
V. Compte supplémentaire du budget ordinaire	8
VI. Montant global des dépenses au titre de la coopération technique financée par des sources extrabudgétaires et du Compte supplémentaire du budget ordinaire	8
VII. Répartition des dépenses par objectif stratégique	8
VIII. Répartition régionale.....	9
IX. Dépenses dans les bureaux extérieurs et au siège	9
X. Part des ressources mobilisées au niveau central et part des ressources mobilisées au niveau local	10
XI. Taux d'exécution.....	10
XII. Qualité de la coopération technique.....	11
XIII. Conclusions.....	12

Annexes

I. Approbations par donateur, 2008-09 (en milliers de dollars E.-U.).....	15
II. Dépenses engagées par l'OIT au titre de la coopération technique par source de financement, 2007-2009 (à l'exclusion des dépenses administratives).....	17
III. Dépenses engagées au titre de la coopération technique par résultat immédiat et résultat immédiat commun, 2008-09 (à l'exclusion des dépenses administratives).....	18

I. Introduction

1. Ce document donne une vue d'ensemble de la situation des programmes par pays de promotion du travail décent et du programme de coopération technique de l'OIT, pour la période 2008-09. Dans la première partie, on trouvera un rapport de situation annuel sur les programmes par pays de promotion du travail décent. La deuxième partie du document offre un aperçu de la portée du programme de coopération technique de l'OIT, compte tenu des ressources de la coopération technique financée par des sources extrabudgétaires (CTXB), des ressources de la coopération technique financée par le budget ordinaire (CTBO) et du Compte supplémentaire du budget ordinaire (CSBO).
2. Ce document réunit et résume, dans une large mesure, deux points qui faisaient auparavant l'objet d'un examen séparé, étant donné que le rapport sur l'*Exécution du programme de l'OIT en 2008-09*¹, soumis à la Conférence internationale du Travail à sa 99^e session en juin 2010, a déjà abordé les résultats obtenus au titre des programmes par pays de promotion du travail décent et de la coopération technique dans sa partie consacrée au cadre intégré de gestion des ressources de l'OIT.

II. Mise en œuvre des programmes par pays de promotion du travail décent

3. En novembre 2006, le Conseil d'administration a demandé au Bureau de lui soumettre chaque année un rapport de situation indiquant les résultats et l'impact des programmes par pays de promotion du travail décent². Le présent rapport couvre la période allant de septembre 2009 à août 2010. Le dernier rapport faisait état de 47 programmes finalisés et approuvés³. Depuis, 13 nouveaux programmes ont été finalisés et approuvés dans les pays suivants: Afghanistan, Afrique du Sud, Bénin, Bahreïn, Cambodge, ex-République yougoslave de Macédoine, Inde, Kazakhstan, Kiribati, Namibie, Oman, Swaziland et Tuvalu. Durant la même période, 10 programmes sont venus à échéance⁴, de sorte que 50 programmes par pays de promotion du travail décent sont actuellement en vigueur, et plus de 70 programmes en sont à différents stades d'avancement⁵.
4. *Tendances.* Comme dans le précédent rapport, toutes les régions ont fait part de tendances similaires:
 - a) Les programmes par pays de promotion du travail décent continuent à être élaborés de manière à être axés davantage sur les résultats, notamment à travers l'utilisation de

¹ OIT: *Exécution du programme de l'OIT en 2008-09*, rapport du Directeur général, rapport 1(A), Conférence internationale du Travail, 99^e session, Genève, 2010.

² Document GB.297/PV, paragr. 240.

³ Le dernier rapport sur le programme de coopération technique de l'OIT couvrait la période 2007-08 et a été soumis à la commission lors de la 304^e session (mars 2009) du Conseil d'administration (document GB.304/TC/2).

⁴ Azerbaïdjan, Bangladesh, Chili, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lesotho, Mali, Sénégal et Tadjikistan.

⁵ Pour des renseignements plus détaillés, consulter: <http://www.ilo.org/public/english/bureau/program/dwcp/countries/index.htm>.

mécanismes de suivi et d'évaluation adéquats pour mesurer les progrès en direction des résultats escomptés. Les enseignements tirés des évaluations sont utilisés pour améliorer le second cycle de programmes par pays ⁶.

- b) Au fur et à mesure que le BIT élabore et met en œuvre les programmes par pays de promotion du travail décent, les mandants comprennent mieux leur importance et sont plus intéressés et disposés à s'impliquer effectivement dans toutes les étapes du processus.
 - c) Tous les nouveaux programmes par pays de promotion du travail décent ont été élaborés en consultation avec les mandants de l'OIT soit individuellement ou par le biais de réunions tripartites et d'ateliers. Toutefois, la participation des mandants est encore très variable (voir ci-dessous).
 - d) Parmi les programmes par pays adoptés récemment, 11 étaient alignés sur les Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), de sorte que 47 des 50 programmes en vigueur sont en cohérence avec les PNUAD respectifs.
5. *Faire face à la crise financière.* Dans un certain nombre de pays, les programmes par pays de promotion du travail décent ont été revus et adaptés pour mieux répondre aux besoins spécifiques générés par la crise financière et ses répercussions sociales (au Brésil et au Cambodge, par exemple). Dans le cadre du Pacte mondial pour l'emploi, le BIT a mené des études d'impact axées sur l'emploi sur lesquelles repose l'élaboration des politiques et programmes de création d'emplois qui permettent de limiter le risque du chômage de longue durée et le développement du secteur informel. Les résultats de ces études ont été pris en compte lors de la mise en œuvre des programmes par pays de promotion du travail décent dans un certain nombre de pays, notamment le Cambodge, l'Indonésie, le Libéria et l'Ouganda.
6. Le BIT a également facilité l'organisation de plusieurs manifestations qui avaient pour objectif de mettre au point des mesures destinées à atténuer les effets de la crise. Au cours du premier colloque sur le travail décent, qui a eu lieu en Afrique, les mandants ont reconnu que les programmes par pays de promotion du travail décent devraient servir de vecteur pour la mise en œuvre du Pacte mondial pour l'emploi sur le continent. A l'occasion d'une conférence sous-régionale réunissant des délégations tripartites de haut niveau et tenue à Bakou (Azerbaïdjan), cinq pays (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Fédération de Russie et Tadjikistan) ont fixé les priorités de leurs nouveaux programmes par pays de promotion du travail décent ⁷ en vue de renforcer les mesures visant à répondre aux répercussions sociales négatives de la crise et d'améliorer la gouvernance du marché du travail. Un autre forum sous-régional a eu lieu en El Salvador sur la manière de répondre à la crise dans le respect de l'équité. La plupart des programmes par pays de promotion du travail décent contiennent des mesures pour faire face aux effets de la crise économique, conformément au Pacte mondial pour l'emploi.
7. *La participation des partenaires sociaux.* Tous les bureaux régionaux ont indiqué que les mandants étaient étroitement associés à l'élaboration des nouveaux programmes par pays de promotion du travail décent. Dans la plupart des programmes, des comités de pilotage ont été mis en place pour assurer la participation des mandants à la mise en œuvre. A Sri

⁶ Les programmes par pays de promotion du travail décent suivants ont fait l'objet d'une évaluation indépendante: Argentine, Indonésie, Jordanie, Kirghizistan, Philippines, Ukraine et Zambie. Sept examens biennaux des programmes par pays ont également été effectués.

⁷ Dans le cas de la Fédération de Russie, il s'agit de priorités de coopération dans le cadre du nouveau programme de coopération pour la période 2010-2012.

Lanka et au Timor-Leste, les mandants ont été associés à l'amélioration du cadre de résultats des programmes. Dans la République démocratique populaire lao, les mandants ont pris part à l'exercice d'examen des programmes par pays au début de 2010, ce qui a aidé le pays à fixer ses priorités pour le prochain programme par pays de promotion du travail décent.

8. *Financement.* La plupart des régions ont réussi à mobiliser des ressources auprès de la communauté des donateurs ou d'autres institutions des Nations Unies pour financer certains résultats des programmes par pays de promotion du travail décent. Cette question sera reprise plus bas. Une évolution dont il y a lieu de se féliciter est le financement des programmes par les gouvernements qui intègrent certains éléments dans la planification nationale. Cela semble être particulièrement le cas dans des pays d'Afrique. Ainsi, les gouvernements de l'Afrique du Sud, du Bénin, du Burkina Faso, du Lesotho, de Madagascar, du Swaziland et du Togo ont financé, ou cofinancé avec l'OIT, différents projets et études. Dans les Amériques, le Brésil et la Colombie ont également versé des contributions pour mettre en œuvre les activités prévues dans le cadre des programmes par pays de promotion du travail décent. En ce qui concerne la région Asie-Pacifique, les Etats-Unis ont récemment approuvé un financement pour appuyer le programme par pays de promotion du travail décent en Afghanistan plutôt que des éléments spécifiques du programme du pays.
9. *Principaux résultats 2009-10.* Les résultats obtenus au cours de l'exercice biennal 2008-09, à partir des objectifs et stratégies fixés dans les programmes par pays de promotion du travail décent, ont déjà été longuement exposés dans le rapport sur *l'Exécution du programme de l'OIT en 2008-09*. Au cours de l'année écoulée, il convient de relever plus particulièrement:
- a) *En Afrique:* L'adoption du projet de loi sur le travail décent au Libéria, la création de l'Association des employeurs régionaux pour la Communauté de l'Afrique de l'Est et l'élaboration de recueils nationaux de directives pratiques sur le VIH/sida au Kenya, au Malawi et en Ouganda.
 - b) *Dans les Amériques:* La création d'un Conseil national pour l'élimination du travail des enfants en Bolivie, la mise au point d'un plan d'inspection du travail au Honduras et la création de l'Observatoire de l'égalité entre les sexes du Secrétariat des politiques pour les femmes au sein du gouvernement fédéral du Brésil.
 - c) *Dans les Etats arabes:* La création d'une fédération syndicale à Oman et l'adoption, en Jordanie, d'une stratégie nationale contre la traite des êtres humains pour 2010-2012.
 - d) *Dans la région Asie-Pacifique:* L'adoption d'une politique nationale visant à l'élimination du travail des enfants au Bangladesh, la publication d'un recueil de directives pratiques en matière d'emploi sur la gestion et la prévention du harcèlement sexuel sur le lieu de travail en Indonésie, une réforme importante du système de sécurité sociale du Népal et la prise en compte des questions relatives au travail décent dans le plan de développement socio-économique du Viet Nam pour 2011-2015.
 - e) *En Europe:* L'adoption d'une stratégie et d'une loi nationales en matière de sécurité et de santé au travail en Albanie, d'une stratégie nationale pour l'emploi pour 2010-2014 en Bosnie-Herzégovine et d'un plan d'action en faveur de l'emploi des jeunes en Serbie, et l'intégration de programmes de formation du BIT (la méthodologie de formation modulaire et «Tout savoir sur l'entreprise») dans le système national de formation professionnelle en Azerbaïdjan et au Kirghizistan.

10. *Les enseignements tirés* des programmes par pays de promotion du travail décent ont été examinés par la présente commission en mars 2010⁸. Au cours de l'année sur laquelle porte ce rapport, un certain nombre de ces enseignements ont été mis en œuvre comme suit:

- a) *Participation tripartite à la mise en œuvre des programmes par pays de promotion du travail décent.* Afin de suivre la mise en œuvre des programmes par pays de promotion du travail décent, des commissions tripartites ont été mises sur pied dans un certain nombre de pays, dont le Chili, l'Indonésie, la République de Moldova, la République arabe syrienne et la Zambie, contribuant ainsi à encourager le dialogue social et à faciliter l'appropriation des programmes par les pays.
- b) *Flexibilité.* L'importance de la flexibilité dans la programmation, qui permet de refléter l'évolution de la situation économique et de l'emploi, a été mise en avant dans la réponse donnée à la crise économique. Au Brésil, par exemple, un nouveau résultat a été ajouté pour tenir compte des mesures relatives au Pacte mondial pour l'emploi; au Kazakhstan, un nouveau résultat a été défini en réponse au besoin reconnu de capacités techniques sur les questions de sécurité sociale.
- c) *Accroître la visibilité des programmes par pays de promotion du travail décent et faciliter leur compréhension par le public.* Des efforts ont été faits par l'équipe d'appui technique au travail décent et le Bureau de pays de l'OIT pour l'Europe centrale et orientale à Budapest pour permettre aux coordinateurs résidents des Nations Unies de mieux connaître les programmes par pays de promotion du travail décent et d'y prendre part. Ils ont ainsi été invités à participer au lancement de programmes, à des manifestations importantes et, parfois, aux réunions de synthèse de la direction.

III. Vue d'ensemble du programme de coopération technique du BIT pour 2008-09

- 11. Les programmes, projets et activités de coopération technique, notamment les services consultatifs et l'assistance technique, servent à concrétiser les résultats attendus en matière de travail décent. Ils sont conçus principalement en fonction des priorités établies par les mandants dans le cadre des programmes par pays de promotion du travail décent.
- 12. D'après les chiffres définitifs établis pour 2009, 87 pour cent du financement extrabudgétaire affecté à un pays donné ont contribué directement aux résultats des programmes par pays, tandis que les fonds restants ont servi essentiellement à financer des activités en matière de travail décent qui n'étaient pas inscrites à un programme en rapport avec un résultat particulier⁹. Ce niveau est plus élevé que prévu¹⁰, grâce à de nouveaux mécanismes qui consistent notamment à relier obligatoirement, dans les systèmes du Bureau, tous les projets en cours aux résultats des programmes par pays de promotion du travail décent ou encore à évaluer les propositions de coopération technique pour veiller à ce qu'elles soient alignées sur les priorités du programme.

⁸ Document GB.307/TC/1.

⁹ Ne sont pas comprises les activités de coopération technique au niveau mondial ou interrégional ni celles qui sont financées par le budget ordinaire.

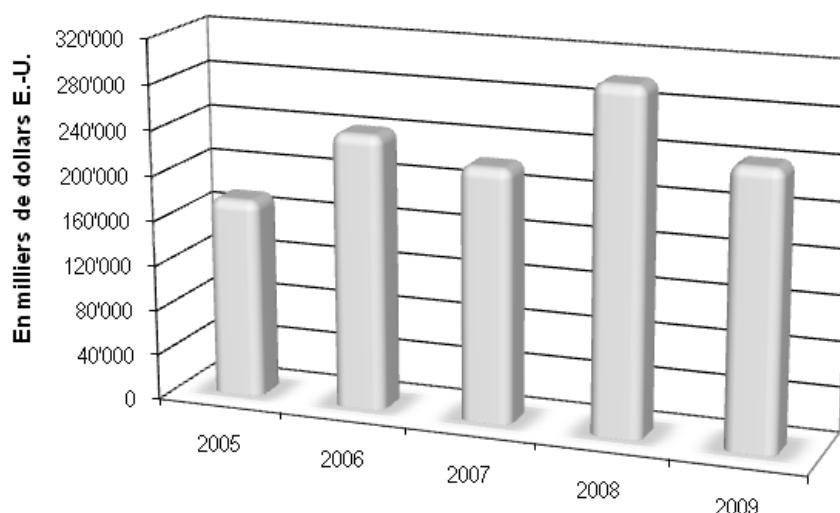
¹⁰ Selon les estimations figurant dans le document GB.306/TC/1 (nov. 2009), 58 pour cent du financement extrabudgétaire contribuent directement aux résultats attendus en matière de travail décent à l'échelon national.

13. Pour la période biennale 2010-11, le Bureau a établi des plans de travail axés sur les résultats, ce qui a donné lieu à une programmation des résultats des programmes par pays sur une période allant jusqu'en 2015. Etant donné que ces plans fixent les priorités que le Bureau devra respecter pendant la prochaine période biennale, ils détermineront également la mobilisation des ressources de coopération technique ainsi que leur affectation. Conformément à la stratégie de l'OIT en matière de coopération technique, celle-ci sera alignée à l'avenir sur les priorités définies dans les plans de travail axés sur les résultats.

IV. Approbations

14. Les approbations sont une indication de la capacité de l'OIT de mobiliser des ressources ¹¹. En 2009, elles représentaient 243 millions de dollars E.-U., soit une baisse de 20 pour cent par rapport à l'année 2008 au cours de laquelle elles avaient atteint le montant record de 302 millions de dollars E.-U. (figure 1), mais se situaient tout de même au-dessus du niveau moyen des cinq années précédentes (224 millions de dollars E.-U.).

Figure 1. Approbations concernant la CTXB, sur une base annuelle, 2005-2009



15. Les approbations pour la période biennale 2008-09 ont totalisé 546 millions de dollars E.-U., soit une hausse de 17 pour cent par rapport aux 467 millions de dollars E.-U. de la période biennale précédente et une hausse de 66 pour cent par rapport aux 329 millions de dollars E.-U. de la période 2004-05 (tableau 1). Au cours de ces trois périodes biennales, l'OIT a mobilisé plus de 1,3 milliard de dollars E.-U. Les ressources extrabudgétaires occupent à présent une place importante dans les ressources financières de l'Organisation, représentant plus d'un tiers des dépenses globales (budget ordinaire et CTXB) en 2008-09.

¹¹ Les approbations représentent le montant que les donateurs allouent au BIT en vertu d'accords-cadres ou d'accords liés à des projets spécifiques. Ces accords sont généralement pluriannuels, ce qui signifie que le montant des approbations émanant d'un donateur peut être très élevé pendant une année et négligeable pendant les années suivantes. Ce processus se poursuit tant qu'un nouvel accord n'est pas conclu. Les chiffres correspondant aux approbations sont donc présentés par période biennale (deux ans), mais ils peuvent encore être soumis à un effet de distorsion cyclique.

Une vue d'ensemble plus détaillée des tendances des contributions extrabudgétaires figure dans le document intitulé «Financing decent work: Contributions to the ILO 2008–09»¹².

Tableau 1. Approbations concernant la CTXB, par source de financement, au cours des trois périodes biennales précédentes, 2004-2009

Source de financement	2004-05		2006-07		2008-09	
	En milliers de dollars E.-U.	Part (en %)	En milliers de dollars E.-U.	Part (en %)	En milliers de dollars E.-U.	Part (en %)
Donateurs multilatéraux	266 903	81,2	282 154	60,4	367 623	67,4
Fonds fiduciaires directs	10 203	3,1	17 173	3,7	26 355	4,8
Acteurs non étatiques	5 845	1,8	40 840	8,7	8 476	1,6
IFI	1 939	0,6	3 159	0,7	14 127	2,6
Système des Nations Unies	21 114	6,4	51 693	11,1	84 175	15,4
Autres OIG (CE)	22 645	6,9	71 888	15,4	44 835	8,2
Total	328 648	100,0	466 907	100,0	545 592	100,0

16. Les approbations émanant de donateurs multilatéraux représentaient 67 pour cent des approbations de 2008-09. Le montant des approbations multilatérales a atteint un niveau record en 2008 (218,6 millions de dollars E.-U.) puis a enregistré une baisse en 2009 (149 millions de dollars E.-U.). Comme on le constate dans l'annexe I, le gouvernement des Etats-Unis est toujours en tête de la liste des donateurs en 2008-09, avec 102,7 millions de dollars E.-U. de contributions, suivi du Danemark avec 54,7 millions de dollars. Les Etats-Unis ont fourni en moyenne la plus grande part des contributions sur l'ensemble des trois périodes biennales, ce qui représente 20 pour cent du montant moyen des approbations concernant la CTXB, comme le montre la figure 2. Parmi les autres donateurs importants au cours de cette période, on compte l'Espagne, la Norvège, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

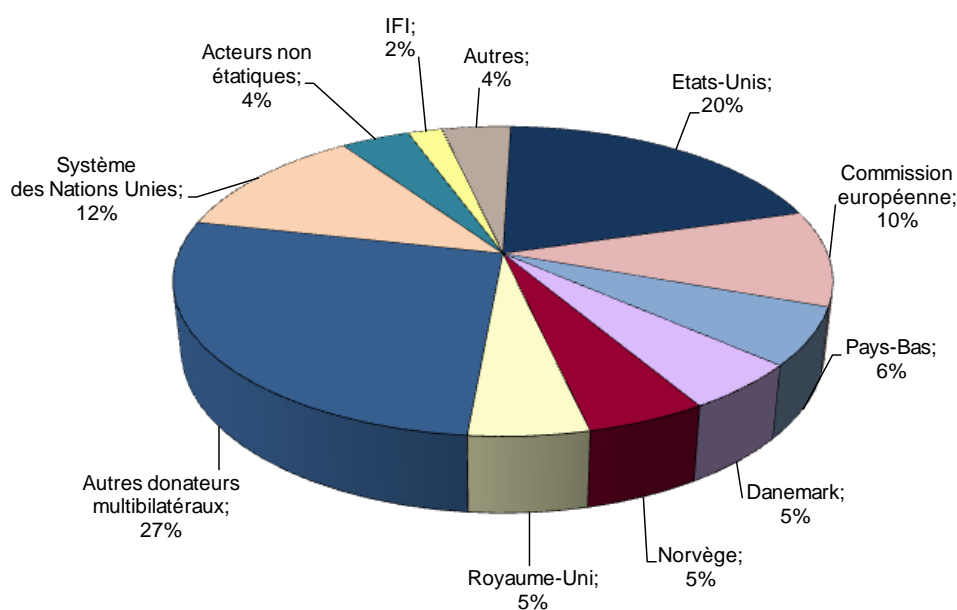
17. En 2008-09, la part des approbations émanant des Etats-Unis est passée à 15 pour cent (84 millions de dollars E.-U.) contre 11 pour cent en 2006-07 (52 millions de dollars E.-U.). Les approbations émanant de la Commission européenne ont reculé de 36 pour cent par rapport à la période biennale précédente (au cours de laquelle on avait enregistré un montant d'approbations inhabituellement élevé) mais leur niveau était supérieur de 98 pour cent à celui enregistré en 2004-05. Les approbations émanant du Groupe de la Banque mondiale ont été multipliées par cinq en 2008-09 par rapport à 2006-07, mais elles ne représentent encore que 3 pour cent du total des ressources extrabudgétaires. Les 13 millions de dollars E.-U. que totalisent les approbations émanant de ce groupe ont été versés dans leur intégralité en 2009, à la suite de l'adoption d'un accord-cadre sur la gestion financière et d'un accord sur les principes fiduciaires qui ont facilité la collaboration entre les deux organisations. L'OIT a par ailleurs reçu 26 millions de dollars E.-U. sous forme de fonds fiduciaires directs (fonds mis à disposition par les gouvernements pour des projets exécutés dans leur propre pays).

18. En 2008-09, 8,5 millions de dollars E.-U. ont été levés auprès d'acteurs non étatiques (institutions de partenaires sociaux, fondations, entreprises privées). Cela représente une forte baisse par rapport à la période biennale précédente, au cours de laquelle une contribution unique majeure de la Fondation Bill & Melinda Gates se montant à 34 millions de dollars E.-U. avait constitué un record pour l'OIT. Si on exclut cette

¹² BIT: *Financing decent work: Contributions to the ILO 2008-09* (Genève, 2010).

contribution, on constate une hausse de 24 pour cent des ressources mobilisées auprès d'acteurs non étatiques, par rapport à la période biennale précédente, et une augmentation de 45 pour cent par rapport à la période 2004-05. Plus de 3 millions de dollars E.-U. ont été levés auprès des entreprises privées en 2008-09, par rapport au montant légèrement inférieur à un million de dollars E.-U. récoltés en 2006-07. Les approbations émanant d'acteurs non étatiques continuent de représenter une faible part du total des approbations, soit 4 pour cent en moyenne sur l'ensemble des trois dernières périodes biennales.

Figure 2. Part moyenne des approbations concernant la CTXB sur la période 2004-2009, par donateur



19. Globalement, sur la période 2008-09, l'OIT a constaté un soutien constant de tous les principaux donateurs gouvernementaux et a pu compter sur de nouveaux donateurs et de nouvelles sources de financement. Quatre nouveaux donateurs ont conclu des partenariats pluriannuels avec l'Organisation en 2009¹³, portant à 13 le nombre total de donateurs au titre d'accords de partenariat. Les partenariats représentaient 19 pour cent des contributions extrabudgétaires reçues pendant la période 2006-2009. Conformément aux principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, ces partenariats ont permis une prévisibilité accrue des financements extrabudgétaires et un meilleur alignement des ressources sur les cycles de programmation de l'OIT. Les 81 pour cent restants des contributions extrabudgétaires sur les deux périodes biennales précédentes consistaient en des fonds affectés à des projets spécifiques. Comme il a été noté dans le rapport le plus récent sur l'aide multilatérale, établi par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), une affectation trop précise des fonds risque d'affaiblir la gouvernance d'une organisation et complique la répartition des responsabilités¹⁴. Pour tenir compte de ce risque, le Bureau évalue désormais tous les nouveaux projets de coopération technique pour s'assurer qu'ils sont alignés sur les résultats des programmes par pays de promotion du travail décent ou les produits mondiaux.

¹³ Le Brésil, le Luxembourg, la Suisse et la République tchèque.

¹⁴ OCDE: Comité d'aide au développement: *DAC Report on Multilateral Aid*, DCD/DAC(2010)32/REV1 (Paris, 2010), p. 17.

20. En 2008-09, l'OIT a continué ses travaux sur l'élargissement et la diversification de l'assiette du financement. En 2006, l'Organisation coopérait avec 53 institutions différentes contre 61 en 2008; ce chiffre est tombé à 55 en 2009.

V. Compte supplémentaire du budget ordinaire

21. Le Compte supplémentaire du budget ordinaire (CSBO), créé pour élargir et renforcer la capacité de l'OIT au regard des résultats et des priorités en matière de travail décent, a reçu des contributions d'un montant de 43 millions de dollars E.-U., ce qui représente 76 pour cent de l'objectif initial (56 millions de dollars). Sur l'ensemble des ressources mobilisées en 2008 et 2009, 55 pour cent provenaient du CSBO, du système des Nations Unies et d'accords de partenariat, ce qui a permis à l'Organisation de corrélérer plus efficacement les ressources disponibles et les objectifs à atteindre.

VI. Montant global des dépenses au titre de la coopération technique financée par des sources extrabudgétaires et du Compte supplémentaire du budget ordinaire

22. Les dépenses donnent une indication du volume de ressources consacrées à la coopération technique dans une région donnée ou en rapport avec un objectif stratégique¹⁵. L'annexe II indique les dépenses au titre des programmes de coopération technique pendant la période 2007-2009. Les dépenses globales ont été portées à 215 millions de dollars en 2009, soit une hausse de 11 pour cent par rapport à l'année précédente et de 13 pour cent par rapport à 2007. Les dépenses de coopération technique financée par des sources extrabudgétaires se chiffraient à 193 millions de dollars, ce qui représente la dixième année consécutive de croissance.

VII. Répartition des dépenses par objectif stratégique

23. En 2009, la part des dépenses engagées par objectif stratégique a été en partie rééquilibrée (tableau 2). L'objectif stratégique sur l'emploi a mobilisé la plus grande part des dépenses, à la suite d'une hausse de 14,5 pour cent par rapport à l'année précédente. En 2009, les dépenses affectées à l'emploi des jeunes, au développement économique local et aux interventions pour améliorer la chaîne de création de valeur ont nettement augmenté (72 et 48 pour cent respectivement) par rapport à 2008. Les dépenses au titre de la promotion des normes et des principes et droits fondamentaux ont baissé pour la deuxième année consécutive: les dépenses affectées à des actions ciblées de lutte contre le travail des enfants, secteur qui absorbe environ 76 pour cent des dépenses dans le cadre de cet objectif stratégique, ont enregistré une baisse de 20 pour cent. Les dépenses consacrées au dialogue social ont fortement augmenté, progressant de 43 pour cent par rapport à 2007. L'annexe III présente une répartition plus détaillée des dépenses en 2008-09 par résultats immédiats et résultats communs.

¹⁵ Tous les chiffres relatifs aux dépenses s'entendent à l'exclusion des coûts d'agence et des provisions affectées aux augmentations de coûts et circonstances exceptionnelles.

Tableau 2. Dépenses totales (CTXB et RSBO) par objectif stratégique, 2007-2009

Objectif stratégique	2007	2008	2008/2007	2009	2009/2008
	En dollars E.-U.	En dollars E.-U.	Variation (en %)	En dollars E.-U.	Variation (en %)
Normes	73 802	70 408	-4,6	56.626	-19,6
Emploi	66 478	66 968	0,7	76.698	14,5
Protection sociale	26 434	26 452	0,1	30.267	14,4
Dialogue social	17 192	17 825	3,7	24.507	37,5
Autres ¹	5 945	12 607	112,0	26.708	111,9
Total	189 852	194 259	2,3	214.807	10,6

¹ Y compris les résultats immédiats communs (2008 et 2009) et gouvernance, appui et management.

VIII. Répartition régionale

24. Le tableau 3 donne un aperçu du montant des dépenses par région. En 2009, les dépenses ont progressé pour la deuxième année consécutive en Afrique. Les dépenses correspondant à l'Europe et à l'Asie et Pacifique ont augmenté après un fléchissement en 2008. Les dépenses ont de nouveau augmenté dans les Etats arabes. Par contre, elles ont baissé dans les Amériques. L'Afrique continue de bénéficier de la plus grande part des dépenses, totalisant plus de 60 millions de dollars. Les pays les moins avancés ont absorbé 21 pour cent des dépenses, contre 18 pour cent en 2007.

Tableau 3. Dépenses totales (CTXB et RSBO) par région géographique, 2007-2009

Région	2007	2008	2008/2007	2009	2009/2008
	En dollars E.-U.	En dollars E.-U.	Variation (en %)	En dollars E.-U.	Variation (en %)
Afrique	49 388	53 842	9,0	60 096	11,6
Amériques	24 211	27 083	11,9	24 807	-8,4
Asie et Pacifique	56 880	51 877	-8,8	55 809	7,6
Europe	13 213	10 010	-24,2	13 110	31,0
Etats arabes	3 925	6 370	62,3	8 413	32,1
Niveaux interrégional et mondial	42 235	45 078	6,7	52 573	16,6
Total	189 852	194 259	2,3	214 807	10,6

IX. Dépenses dans les bureaux extérieurs et au siège

25. En 2009, les bureaux extérieurs ont continué d'administrer une plus grande part des dépenses au titre de la CTXB que le siège (tableau 4). Un total de 124 millions de dollars a été administré par le siège en 2009, contre 113 millions de dollars en 2007.

Tableau 4. Dépenses totales (CTXB) par responsabilité administrative, 2007-2009

Secteur administratif	2007		2008		2009		2009/2008
	En dollars E.-U.	Part (en %)	En dollars E.-U.	Part (en %)	En dollars E.-U.	Part (en %)	Variation (en %)
Total siège	56 604	33,4	63 841	34,6	69 244	35,8	8,5
Total bureaux extérieurs	112 690	66,6	120 924	65,4	124 264	64,2	2,8
Total Bureau	169 294	100,0	184 765	100,0	193 509	100,0	4,7

X. Part des ressources mobilisées au niveau central et part des ressources mobilisées au niveau local

26. En tout, 71 pour cent des dépenses totales au titre de la CTXB en 2009 correspondaient à des ressources extrabudgétaires mobilisées au niveau central et 29 pour cent à des ressources mobilisées au niveau local (tableau 5). Cette répartition varie considérablement d'une région à l'autre. L'Europe enregistre la part la plus élevée de dépenses financées par des ressources mobilisées au niveau central. La région des Amériques arrive en deuxième position bien que les dépenses correspondant à des ressources mobilisées localement tendent, semble-t-il, à s'accroître. En 2008 comme en 2009, les Etats arabes ont enregistré la part la plus élevée de dépenses au titre de la CTXB relevant de ressources mobilisées localement.

Tableau 5. Dépenses de CTXB au niveau local et au niveau central, 2007-2009

Région	2007 (part en %)		2008 (part en %)		2009 (part en %)	
	Central	Local	Central	Local	Central	Local
Afrique	73	27	77	23	70	30
Amériques	92	8	87	13	74	26
Asie et Pacifique	42	58	44	56	48	52
Europe	70	30	89	11	86	14
Etats arabes	74	26	40	60	23	77
Niveaux interrégional et mondial	99	1	97	3	97	3
Total	71	29	74	26	71	29

Note: Totaux: 2007: 169 294 dollars E.-U.; 2008: 184 765 dollars E.-U.; 2009: 193 509 dollars E.-U.

XI. Taux d'exécution

27. Le tableau 6 indique le taux d'exécution par région, exprimé en pourcentage des dotations de ressources dépensées par année. En 2009, le taux global d'exécution des dépenses au titre de la CTXB était de 68 pour cent, soit une hausse de cinq points de pourcentage depuis 2007. Les taux d'exécution se sont nettement améliorés dans les Etats arabes alors qu'ils sont restés relativement stables en Afrique, en Europe et en Asie et Pacifique. On observe une baisse notable du taux d'exécution dans les Amériques.

Tableau 6. Taux d'exécution par région (CTXB seulement), 2007-2009

Région	2007	2008	2008/2007	2009	2009/2008
	Taux d'exécution (en %)	Taux d'exécution (en %)	Variation (en %)	Taux d'exécution (en %)	Variation (en %)
Afrique	57,2	66,8	16,9	67,6	1,3
Amériques	65,5	71,0	8,4	59,4	-16,3
Asie et Pacifique	69,2	69,1	-0,1	70,4	1,9
Europe	68,2	66,1	-3,1	67,8	2,5
Etats arabes	46,5	39,5	-15,1	64,7	64,0
Niveaux interrégional et mondial	63,0	64,2	2,0	71,6	11,5
Total	63,4	65,8	3,9	68,3	3,7

XII. Qualité de la coopération technique

28. Le rapport 2010 du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur l'aide multilatérale indique que les membres du CAD font valoir qu'il est nécessaire de continuer à fournir davantage d'éléments attestant de l'efficacité de l'aide multilatérale¹⁶. Conscient de l'importance de fournir ces éléments d'appréciation, le Bureau a fait en sorte que les taux d'exécution soient aussi un indicateur de performance technique en mettant davantage l'accent sur la mesure des résultats. Un système de suivi axé sur les résultats est en cours d'élaboration aux fins du contrôle de la mise en œuvre des projets. L'amélioration du suivi et de l'établissement de rapports se poursuit dans le domaine de la coopération technique afin de permettre au Bureau de mieux rendre compte des progrès réalisés. Les compétences en matière de gestion des projets à l'échelle du Bureau ont été encore renforcées grâce à la mise en place d'un service d'appui à la conception de projets, à l'élaboration de documents d'orientation ciblés et plus accessibles et à une formation continue axée sur les résultats dispensée par le Centre de formation de Turin. Le mécanisme d'évaluation continue de jouer un rôle clé dans l'apprentissage organisationnel.
29. Au cours de la période 2008-09, 447 projets de coopération technique ont été approuvés. Sur ce total, 174 d'entre eux portaient sur l'emploi (39 pour cent), 89 sur la protection sociale (20 pour cent), 87 sur les normes (19 pour cent), 53 sur le dialogue social (12 pour cent), 37 sur des questions transversales comme l'égalité hommes-femmes et l'intégration des politiques (8 pour cent) et sept autres sur l'appui à la gestion (2 pour cent). Sur l'ensemble des projets, 95 avaient une portée mondiale (21 pour cent) alors que les 352 autres étaient destinés à être mis en œuvre dans une région déterminée (79 pour cent).
30. Le mécanisme d'évaluation de la coopération technique est devenu pleinement opérationnel en 2009, et toutes les propositions extrabudgétaires de donateurs bilatéraux font l'objet d'une évaluation rigoureuse avant approbation. En 2009, plus d'une centaine de projets ont été évalués dans l'optique d'en améliorer la qualité. Le mécanisme a été appliqué à une plus grande échelle en 2010: 71 pour cent de toutes les nouvelles

¹⁶ OCDE, *op. cit.*, p. 15.

approbations ont été évalués pendant les deux premiers trimestres de 2010 contre 45 pour cent au cours de la même période en 2009¹⁷.

31. Les évaluations contribuent à améliorer la qualité des interventions de coopération technique et garantissent que les propositions ont la meilleure valeur ajoutée possible en vue de concrétiser les objectifs fixés en matière de travail décent. Au cours de l'évaluation, la proposition est soumise à un examen critique qui vise à évaluer si sa conception est logique et ciblée sur les résultats convenus. Les points suivants illustrent le type de questions soulevées pour évaluer le bien-fondé d'une proposition:

- a) La proposition soumise tire-t-elle parti des atouts de l'OIT? L'évaluation sert à s'assurer que les propositions intègrent pleinement le principe du tripartisme, s'appuient sur les normes internationales du travail et tirent profit des possibilités offertes par le Centre de Turin. Des suggestions concrètes sur la manière de mieux exploiter les atouts de l'OIT sont avancées. Tous les projets sont examinés en vue de déterminer si les aspects liés à la problématique hommes-femmes ont été pris en compte dans les stratégies, les résultats, les produits et les indicateurs.
- b) Le projet fonctionnera-t-il? La faisabilité du projet et la mesure dans laquelle les risques ont été pris en considération sont évalués. Un dossier de projets équilibré doit comprendre aussi bien des modèles d'intervention ayant fait leurs preuves que des méthodes nouvelles et innovantes. Il est aussi essentiel de tenir compte des enseignements tirés de l'évaluation pour les mettre en pratique au stade de la mise en œuvre.
- c) Quelle sera l'incidence du projet proposé et sera-t-elle durable? L'évaluation vise à s'assurer que les personnes et les institutions qui bénéficieront de l'intervention ont été clairement identifiées et que les avantages procurés seront durables. L'un des critères d'appréciation des interventions proposées est leur adéquation avec les objectifs et les priorités des programmes par pays de promotion du travail décent énoncés dans les plans de travail axés sur les résultats.
- d) Les réalisations sont-elles mesurables? L'évaluation vise aussi à déterminer si les interventions proposées déboucheront sur des résultats mesurables et si elles se prêtent à la collecte de données et à la communication des progrès réalisés. Ce travail d'appréciation contribue au caractère évaluable des projets en garantissant l'existence d'indicateurs et de critères de référence formant un corpus de données probantes sur l'efficacité de la coopération technique de l'OIT.

XIII. Conclusions

32. En 2008-09, le programme de coopération technique de l'OIT a pris de l'ampleur en termes de volume de financement, et des mesures importantes ont été adoptées pour améliorer sa qualité. Des progrès sont encore nécessaires mais la coopération technique continue de contribuer toujours plus à la réalisation des objectifs de l'OIT. La concordance entre les ressources et les objectifs de l'Organisation s'est améliorée, tout particulièrement grâce à la planification du travail axée sur les résultats et au renforcement du mécanisme d'évaluation. En 2008-09, une partie considérable des ressources provenait du CSBO, de financements des Nations Unies et de partenariats de qualité. Le mécanisme d'assurance-qualité applicable à la coopération technique a été renforcé. Il est pleinement opérationnel

¹⁷ Les propositions élaborées en 2008 mais approuvées après janvier 2009 n'ont pas fait l'objet d'une évaluation. Non comprises les approbations relevant de fonds mobilisés localement dans le cadre du système des Nations Unies.

désormais, et les taux d'exécution continuent d'augmenter, même s'ils ne sont pas encore optimaux. En 2009, l'élaboration de programmes par pays de promotion du travail décent s'est poursuivie à un rythme soutenu. Les programmes de la deuxième génération sont prometteurs: ils reposent sur un cadre de résultats amélioré, prévoient des sources de financement et visent une participation accrue des mandants. En outre, la cohérence entre ces outils, d'une part, et les programmes nationaux pour le développement et les PNUAD, d'autre part, s'est renforcée. Par voie de conséquence, la concordance entre les activités de coopération technique à l'échelon national et les priorités des pays s'est elle aussi améliorée.

- 33.** Cependant, des efforts doivent encore être déployés pour mieux rendre compte des résultats tangibles atteints grâce aux programmes par pays de promotion du travail décent et aux activités de coopération technique. Les taux d'exécution doivent encore augmenter, et il faut venir à bout des freins et obstacles structurels empêchant une mise en œuvre efficace. Enfin, des efforts plus soutenus doivent être déployés pour axer les programmes par pays de promotion du travail décent et la coopération technique sur les besoins des mandants en matière de renforcement des capacités. La commission analyse des propositions sur ce point dans un autre document¹⁸.

Genève, le 3 novembre 2010

Document soumis pour information

¹⁸ Document GB.309/TC/1.

Annexe I

Approbations par donateur, 2008-09 (en milliers de dollars E.-U.)

Donateurs	2008	2009
Donateurs multilatéraux		
Etats-Unis	52 282	50 406
Danemark	12 526	42 210
Espagne	16 072	14 695
Suède	3 757	8 129
Suisse	1 277	7 307
Canada	2 159	5 733
Groupe de donateurs	1 125	4 381
Brésil	0	2 650
Flandre	2 200	2 416
Allemagne	4 632	1 983
Japon	2 041	1 712
Australie	6 969	1 597
Irlande	14 218	1 592
Luxembourg	5 665	1 252
République de Corée	1 131	822
Italie	14 558	442
Finlande	1 225	289
Royaume-Uni	28 917	269
Panama	261	261
France	361	253
Pays-Bas	0	198
Norvège	24 667	144
Roumanie	0	144
Turquie	0	100
Belgique	14 237	0
Portugal	4 911	0
Autriche	2 269	0
Nouvelle-Zélande	427	0
Arabie saoudite	500	0
République tchèque	254	0
<i>Sous-total donateurs multilatéraux</i>	218 640	148 984
Fonds fiduciaires directs	17 194	9 162
Agents non étatiques		
Fondations	769	2 739
Institutions publiques	351	435

Donateurs	2008	2009
Partenaires sociaux	369	414
Initiatives du secteur privé	99	3 300
<i>Sous-total agents non étatiques</i>	1 589	6 888
Institutions financières internationales	1 514	12 613
Nations Unies		
Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des OMD	7 075	30 204
ONUSIDA	869	7 764
PNUD	5 401	5 920
Fonds du programme «Unis dans l'action»	5 864	5 335
Fonds d'affectation spéciale du GNUM pour l'Iraq	0	3 003
UNICEF	200	2 518
UNTFHS	2 114	1 500
PAM	0	300
HCR	0	161
FENU	793	158
UNOPS	0	150
OMT	0	36
ONU-Habitat	1 250	0
ONUDI	1 568	0
FIDA	870	0
UNRWA	650	0
FNUAP	260	0
PNUCID	200	0
UNIFEM	12	0
<i>Sous-total Nations Unies</i>	27 126	57 049
Autres organisations intergouvernementales (CE) *	36 391	8 444
Total donateurs	302 453	243 139

* Dont 0,073 million de dollars E.-U. reçu de l'OIM en 2008.

Annexe II

Dépenses engagées par l'OIT au titre de la coopération technique par source de financement, 2007-2009 (à l'exclusion des dépenses administratives)

Source de financement	2007		2008		2009		2009/2008
	En dollars E.-U.	Part (en %)	En dollars E.-U.	Part (en %)	En dollars E.-U.	Part (en %)	Variation (en %)
Ressources extrabudgétaires							
Donateurs multilatéraux	131 001	69,0	142 781	73,5	130 272	60,6	-8,8
Fonds fiduciaires directs	6 534	3,4	8 141	4,2	9 665	4,5	18,7
Agents non étatiques ¹	3 316	1,7	4 725	2,4	7 945	3,7	68,1
IFI (banques)	781	0,4	1 500	0,8	1 381	0,6	-7,9
Nations Unies ²	19 644	10,3	20 353	10,5	28 349	13,2	39,3
Autres organisations intergouvernementales ³	8 017	4,2	7 265	3,7	15 897	7,4	118,8
Total des ressources extrabudgétaires	169 294	89,2	184 765	95,1	193 509	90,1	4,7
Budget ordinaire (CTBO)	20 558	10,8	9 494	4,9	21 298	9,9	124,3
Total	189 852	100,0	194 259	100,0	214 807	100,0	10,6

¹ Notamment des fondations, institutions publiques et partenaires sociaux – syndicats, organisations d'employeurs, initiatives conjointes – et des initiatives du secteur privé. ² Notamment les Fonds d'affectation spéciale multidonateurs des Nations Unies administrés par le PNUD (Fonds de l'Espagne pour la réalisation des OMD) et le Fonds du programme «Unis dans l'action». ³ Notamment la Commission européenne, l'OIM, l'OSCE et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique.

Annexe III

Dépenses engagées au titre de la coopération technique par résultat immédiat et résultat immédiat commun, 2008-09 (à l'exclusion des dépenses administratives)

Résultat immédiat/résultat immédiat commun	Dépenses 2008			Dépenses 2009		
	CTBO	CTXB	Total	CTBO	CTXB	Total
Promouvoir et mettre en œuvre les normes et les principes et droits fondamentaux au travail						
Les principes et droits fondamentaux au travail sont appliqués						
Renforcer la capacité des Etats Membres d'établir des politiques ou des pratiques qui reflètent les principes et droits fondamentaux au travail	194	12 832	13 026	507	8 656	9 162
Une action ciblée élimine progressivement le travail des enfants, plus particulièrement les pires formes de travail des enfants						
Accroître la capacité des mandants et des partenaires pour le développement d'élaborer ou de mettre en œuvre des politiques ou mesures axées sur la réduction du travail des enfants	101	53 787	53 888	273	42 962	43 235
Les normes internationales du travail sont largement ratifiées et leur application progresse sensiblement						
Accroître la capacité des Etats Membres de ratifier et d'appliquer les normes internationales du travail	499	2 994	3 493	1 094	3 135	4 229
Sous-total	794	69 614	70 408	1 874	54 752	56 626
Accroître les possibilités pour les femmes et pour les hommes d'obtenir un emploi et un revenu décents						
Des politiques cohérentes favorisent la croissance économique, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté						
Accroître la capacité des mandants d'élaborer des politiques et recommandations visant une croissance riche en emplois, l'emploi productif et la réduction de la pauvreté	778	5 548	6 325	1 683	5 966	7 649
Accroître la capacité des Etats Membres et des partenaires pour le développement d'élaborer et d'appliquer des politiques et programmes d'investissement visant les infrastructures et reposant sur une utilisation intensive de main-d'œuvre	128	16 078	16 206	342	20 365	20 707
Accroître la capacité des Etats Membres d'élaborer des politiques et programmes axés sur l'emploi des jeunes	273	7 135	7 407	753	11 997	12 749
Les travailleurs, les employeurs et la société tirent profit d'une plus grande disponibilité de services de développement des compétences et de services de l'emploi adaptés et efficaces						

Résultat immédiat/résultat immédiat commun	Dépenses 2008			Dépenses 2009		
	CTBO	CTXB	Total	CTBO	CTXB	Total
Accroître la capacité des Etats Membres et des mandants d'élaborer ou de mettre en œuvre des politiques de formation	159	7 224	7 383	231	8 886	9 117
Accroître la capacité des Etats Membres d'élaborer ou de mettre en œuvre des services de l'emploi	55	686	741	159	921	1 080
Des entreprises viables créent des emplois productifs						
Accroître la capacité des mandants et d'autres organisations d'élaborer des politiques ou réglementations propres à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité dans des entreprises et coopératives viables	132	14 780	14 912	327	14 769	15 096
Accroître la capacité des mandants et d'autres organisations d'élaborer des programmes de développement économique local et de modernisation des chaînes de valeur et des entreprises, propres à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité	172	4 795	4 967	509	6 861	7 370
Accroître la capacité des Etats Membres d'élaborer des programmes de redressement après des crises	277	8 749	9 027	286	2 643	2 929
Sous-total	1 972	64 996	66 968	4 290	72 408	76 698
Accroître l'étendue et l'efficacité de la protection sociale pour tous						
Davantage de personnes ont accès à des prestations de sécurité sociale mieux gérées						
Accroître la capacité des Etats Membres d'élaborer des politiques axées sur l'amélioration des systèmes de sécurité sociale	397	4 356	4 753	372	5 240	5 612
Améliorer la capacité des Etats Membres de gérer les régimes de sécurité sociale et de mettre en œuvre des politiques axées sur l'amélioration des systèmes de sécurité sociale	102	1 761	1 863	155	1 918	2 074
La sécurité, la santé et les conditions de travail sont améliorées sur les lieux de travail						
Accroître la capacité des mandants d'élaborer ou de mettre en œuvre des politiques et des programmes pour l'amélioration des conditions de travail, de la sécurité et de la santé au travail	327	3 007	3 334	746	4 118	4 865
Les migrations de main-d'œuvre sont gérées de manière à promouvoir l'accès des travailleurs migrants à une protection et à un emploi décent						
Accroître la capacité des Etats Membres d'élaborer des politiques ou des programmes axés sur la protection des travailleurs migrants	99	3 844	3 943	214	5 340	5 554
Les politiques mises en œuvre sur les lieux de travail répondent aux besoins de prévention, de traitement, de prise en charge et de soutien en matière de VIH/sida						
Accroître la capacité des mandants tripartites d'élaborer des politiques et des programmes de lutte contre l'épidémie du VIH/sida dans le monde du travail et dans le cadre de la promotion du travail décent	115	1 471	1 586	243	1 684	1 927

Résultat immédiat/résultat immédiat commun	Dépenses 2008			Dépenses 2009		
	CTBO	CTXB	Total	CTBO	CTXB	Total
Améliorer la mise en œuvre par les Etats Membres des politiques et des programmes de lutte contre l'épidémie du VIH/sida dans le monde du travail et dans le cadre de la promotion du travail décent	5	7 476	7 481	16	5 042	5 058
Accroître la participation des organisations d'employeurs et de travailleurs à l'élaboration des politiques et leur accès aux financements nationaux et internationaux	2	3 489	3 491	0	5 178	5 178
Sous-total	1 047	25 404	26 452	1 746	28 521	30 267
Renforcer le tripartisme et le dialogue social						
Les employeurs et les travailleurs sont dotés d'organisations représentatives et puissantes						
Accroître l'utilité des organisations d'employeurs pour leurs membres et les membres potentiels	503	1 725	2 228	1 560	1 914	3 474
Accroître l'utilité des organisations de travailleurs pour leurs membres et les membres potentiels	793	1 492	2 285	2 394	1 510	3 904
Les partenaires sociaux influent sur les politiques économiques, les politiques sociales et les politiques de gouvernance						
Accroître la capacité des organisations d'employeurs et de travailleurs de participer efficacement à l'élaboration des politiques sociales et des politiques du travail	625	2 357	2 981	1 549	1 579	3 127
Le dialogue tripartite est largement pratiqué dans le cadre de l'élaboration des politiques et de la réforme et de l'application de la législation du travail						
Accroître la capacité des Etats Membres d'élaborer des politiques et une législation du travail en intensifiant le dialogue tripartite entre les mandants	397	4 820	5 217	964	6 792	7 755
Améliorer la capacité des mandants tripartites de mettre en œuvre des politiques et des programmes relatifs au travail en assurant une coordination aux niveaux régional et sous-régional	347	3 358	3 705	550	3 229	3 779
Le dialogue social au niveau sectoriel favorise l'amélioration des conditions de travail et des conditions sociales dans des secteurs économiques donnés						
Accroître le niveau de consensus sur les questions sociales et de travail dans des secteurs économiques donnés	29	57	86	3	409	413
Accroître la capacité des mandants d'élaborer des politiques ou des programmes axés sur l'amélioration des conditions sociales et de travail dans des secteurs particuliers	115	1 207	1 323	199	1 856	2 055
Sous-total	2 809	15 016	17 825	7 219	17 288	24 507
Divers	1 136	2 538	3 674	2 777	3 245	6 023

Résultat immédiat/résultat immédiat commun	Dépenses 2008			Dépenses 2009		
	CTBO	CTXB	Total	CTBO	CTXB	Total
Résultats immédiats communs						
Des politiques économiques et sociales cohérentes en faveur du travail décent: accroître la capacité des Etats Membres et des partenaires pour le développement de promouvoir des politiques économiques et sociales cohérentes en faveur du travail décent aux niveaux national, régional et mondial	1 200	2 312	3 512	2 323	5 877	8 200
Des politiques intégrées pour l'économie informelle: accroître la capacité des mandants d'élaborer des politiques intégrées pour moderniser l'économie informelle et faciliter sa transition vers le secteur formel	431	123	554	817	11	828
Renforcer l'inspection du travail: accroître la capacité des Etats Membres d'assurer l'inspection du travail	5	0	5	58	1 137	1 195
Promouvoir l'égalité entre hommes et femmes dans le monde du travail: accroître la capacité des mandants d'élaborer des politiques et programmes intégrés pour promouvoir l'égalité entre hommes et femmes dans le monde du travail	99	2 275	2 374	149	3 427	3 576
Le microfinancement au service du travail décent: accroître la participation des mandants à l'élaboration des politiques financières	1	2 487	2 488	44	6 842	6 886
Sous-total	1 735	7 197	8 932	3 391	17 294	20 685
Total	9 494	184 765	194 259	21 298	193 509	214 807